

# Le respect du secret professionnel lors des soins à domicile

## CONTEXTE

Au même titre que les médecins, infirmiers, aides-soignants en institution..., tous les professionnels intervenant à domicile ont aussi l'obligation de garder secret les informations connues, confiées et même déduites dans le cadre de leur intervention.

Espace privé, le domicile est un lieu protégé où se cache parfois des secrets familiaux : lorsqu'un aide-soignant y pénètre, afin d'aider la personne, il doit faire preuve d'écoute, sans jugement; mais, malgré lui, il rentre dans l'intimité de la personne et doit donc faire preuve d'une vigilance particulière.

Garder secrètes les informations connues dans cet espace privé représente donc un enjeu délicat auquel les aides-soignants doivent faire face au quotidien.

## OBJECTIFS ET PRE REQUIS

Actualiser ses connaissances théoriques autour du secret professionnel

Identifier les situations qui doivent faire l'objet d'une vigilance particulière lors des soins à domicile

Analyser ses pratiques professionnelles

Prérequis : Aucun

## CATEGORIE PROFESSIONNELLE

Catégories professionnelles concernées : Aides soignants intervenant à domicile

## CONCEPTEUR – FORMATEUR

Concepteur et formateur afpc, juriste

## METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Pédagogie immersive. Il comprend donc une alternance d'apports méthodologique et de réalisation pratique

Mode d'Exercice du Participant : Formation en visio (en présentiel sur demande)

Un support de formation est remis à chaque participant

## CONTENU

Le cadre réglementaire



# Le respect du secret professionnel lors des soins à domicile

Le contexte général : droit fondamental au respect de la vie privée

La définition du secret professionnel, champ d'application et obligation de le respecter

Les notions de discrétion professionnel et du droit à l'information

Les dérogations obligatoires et autorisées

Le partage d'informations entre professionnels

La violation du secret professionnel : les responsabilités possibles (civils, administratifs, pénales et disciplinaires)

Les situations devant faire l'objet d'une vigilance particulière lors des soins à domicile

Les confidences de la personne

L'utilisation des téléphones portables

La place des familles, des proches

Le partage d'informations entre les professionnels intervenant au domicile

La connaissance d'informations de maltraitance à domicile : que faire ?

L'utilisation de caméra à domicile

Les outils à domicile : le cahier de liaison

Lors de la dernière demi-journée, une analyse collective de situations vécues par les participants, à la lumière des connaissances acquises pendant la formation sera réalisée.

## MODALITE D'EVALUATION

Au début de la formation, un recueil des attentes des participants sera réalisé ainsi qu'une évaluation des acquis en début de formation.

A l'issue de la formation, une évaluation des acquis de la formation (Article L.6353-1 du Code Du Travail) et de la satisfaction seront réalisées par le formateur. Le prestataire délivrera au stagiaire une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.



# Le respect du secret professionnel lors des soins à domicile



**PRENDRE SOIN  
DE VOTRE  
AVENIR**

Parc de l'innovation, 183 rue de Menin  
59520 Marquette-lez-Lille  
Tél.: 03.20.91.79.79